

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE DIRECTION

12 mars 2012

Le 12 mars 2012, le conseil de direction de l'IUT s'est réuni à 14h15, salle du conseil, site de la Fleuriaye, sur convocation de M. SARDA, directeur par intérim et sous sa présidence.

Etaient présents :

Mmes BOSCHET, CORTHIER, KERVERN, L'ANTON, RAILLARD
MM. ATTIOGBE, BARBU, BASTIANELLI, BRAU, CARDIN, FOUCHER, GUERIN,
MARCHAND, MARQUET, MILLET, RAFII, SARDA

Etaient invités :

Mme SALLE
MM. DUBAS, CLAUDEL

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du 23 janvier 2012
2. Changement de logiciel d'emploi du temps
3. Compte de résultat 2011
4. Vie de l'IUT
5. Informations et questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du 23 janvier 2012

Le compte rendu du conseil de direction du 23 janvier 2012 est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions.

2. Changement de logiciel d'emploi du temps

J-M. PALUSSIÈRE et G. QUERO présentent la démarche¹ qui a été celle de la commission Informatique de l'IUT pour le changement du logiciel d'emploi du temps Gestedt, suite au départ en retraite de son concepteur, J. HANEN.

Si plusieurs logiciels ont été testés en 2009-2010, c'est finalement Celcat, le logiciel utilisé à l'université, qui est retenu pour un test sur le site Joffre durant l'année 2011-2012. Il semble couvrir les besoins répertoriés et ne représente aucun coût pour l'IUT.

Après réunion de la commission Informatique le 8 mars, ses membres se sont prononcés pour la conservation de Celcat à Joffre et de Gestedt à la Fleuriaye sur l'année 2012-2013. En effet, Celcat ne répond pas à l'ensemble des besoins des utilisateurs (pas de génération automatique des emplois du temps, visualisation à l'écran inexploitable, ...). Il paraît également difficile de le généraliser alors qu'un plan d'évolution du système d'information de l'université vient d'être lancé : celui-ci

¹ Cf Document Commission Informatique

doit permettre de faire évoluer les logiciels actuels de formations / scolarité à l'horizon 2013-2014. Pour ce faire, 5 groupes de travail ont été constitués, l'IUT de Nantes étant représenté dans 3 de ces 5 groupes. A la demande du conseil de direction, V. CLAUDEL devrait également participer au groupe de travail sur le pilotage des formations.

Dans le même temps, les membres de la commission Informatique souhaitent continuer à prospecter et à tester de nouveaux logiciels d'emploi du temps. J-F. REMM devrait tester « AD Campus ».

A une question de N. BARBU sur la possibilité d'obtenir de nouvelles évolutions de Celcat, il est répondu que des adaptations ont déjà été réalisées. Par contre, la génération des emplois du temps n'est prévue qu'avec l'arrivée, en France, de la version 7 du dit logiciel. Cette dernière devrait être disponible courant de l'année 2012.

C. ATTIOGBE tient aussi à préciser que les secrétaires de l'UFR de Sciences se plaignent de l'utilisation de Celcat au quotidien.

A. SARDA clôt les débats en ajoutant que, dans le cadre de l'évolution du système d'information universitaire, l'ensemble de nos besoins devra être remonté dans les semaines à venir.

Les membres du conseil de direction suivent donc l'avis de la commission à l'unanimité : Gestedt sera encore utilisé en 2012-2013 sur le site de la Fleuriaye tandis que Celcat sera maintenu sur le site Joffre.

3. Compte de résultat 2011

A. SARDA et J-R. DUBAS présentent le compte de résultat 2011².

Il fait apparaître un excédent de 268 656,29 €. Néanmoins, certaines charges restent à rattacher à l'exercice 2011, à savoir :

- La paye des heures complémentaires de janvier 2012 qui aurait dû être imputée sur l'exercice 2011 car saisie en décembre 2011 (montant : 108 712,12 €) ; la demande est en cours auprès de la direction des affaires financières ;
- L'enveloppe restante allouée pour les travaux de mise en sécurité du site Joffre et non utilisée en 2011 doit être déduite de l'excédent (montant : 133 707,58 €) et reportée sur 2012 ;
- L'université a souhaité mettre en œuvre le principe de la gestion d'achèvement dès la fin 2011 : ceci signifie que chaque programme pluriannuel de recherche et/ou de formation doit être équilibré en recettes et en dépenses de fonctionnement à la fin de chaque année civile. Or, malgré les écritures comptables passées en décembre 2011 dans SIFAC, un reliquat lié à la recherche (montant : 30 896,03 €) apparaît et doit aussi être déduit de l'excédent mentionné précédemment.

Une fois ces déductions opérées, le compte de résultat 2011 est déficitaire pour un montant de 4 659,44 €.

² Cf Bilan de l'exercice 2011



A. SARDA tient aussi à alerter les membres du conseil de direction et les chefs de services sur l'augmentation générale des dépenses générales de fonctionnement :

- Bilan site la Fleuriaye : - 47 737,76 € : à titre d'exemple, le déficit lié aux dépenses d'électricité est de l'ordre de 9 000 €, 4 000 € pour l'entretien des véhicules, 9 000 € pour l'entretien des locaux, 24 450,91 € pour des réparations diverses, 10 976,14 € pour la maintenance de l'éclairage, ou encore 9 561,12 € pour les dépenses de quincaillerie / plomberie ;
- Bilan site Joffre : + 5 889,42 €

A. SARDA alerte aussi les membres du conseil de direction sur le fait qu'on peut déjà prévoir un déficit important du poste énergétique sur 2012. A titre d'exemple, la facture de gaz de février 2012 pour le site de la Fleuriaye est de l'ordre de 30 076 € alors qu'elle ne s'élevait qu'à 18 803 € en janvier 2012 ... s'il a demandé au responsable du service général de préciser les causes de cette augmentation, il demande aussi aux membres du conseil de relayer l'information dans les services et départements : il s'agit de limiter, au maximum, les consommations d'énergie sur les deux sites.

En ce qui concerne les formations à proprement parler, on peut noter que le développement des formations en apprentissage représente une ressource non négligeable pour l'IUT. Néanmoins, les recettes en provenance de certaines licences professionnelles ne sont pas à la hauteur des attentes, notamment pour celles qui ne comportent que des étudiants en formation continue et en formation initiale. A. SARDA ajoute que, étant donné la situation budgétaire 2012, il n'est pas certain que l'on puisse assurer le reversement d'un tiers des recettes liées aux contrats de professionnalisation aux départements. Un point devra être fait au mois de mai 2012.

N. BARBU considère que cette mesure ne doit pas être prise de façon précipitée. Il considère que le travail fourni par les enseignants pour le développement des contrats de professionnalisation mérite d'être reconnu par le biais, notamment, de ce système de reversement. Il pense que ce devrait aussi être le cas pour les démarches entreprises par les collègues dans le cadre de la campagne de taxe d'apprentissage.

A ce sujet, A. L'ANTON estime que les recettes liées à la campagne de taxe d'apprentissage ne devraient pas évoluer dans les années à venir puisque la part « quota » versée aux CFA augmente alors que la part « hors quota » versée aux formations initiales a diminué. En cette période difficile au plan budgétaire, il lui semble particulièrement nécessaire de développer les programmes de formation continue à destination des entreprises.

Pour finir, A. SARDA informe les membres du conseil d'un prochain rendez-vous avec la direction des affaires financières de l'université afin de faire le point sur la situation budgétaire 2012.

4. Vie de l'IUT

J. SALLE traite des événements passés ou à venir auxquels participent l'IUT :

- Visites Lycées 2011-2012 : 8 lycées nantais, 5 lycées de l'agglomération et 13 lycées extérieurs ont été visités par des enseignants de l'IUT ;
- Participation à 5 salons ;
- Les Portes Ouvertes du 28 janvier ont rencontré un succès indéniable (plus de 800 visiteurs sur chaque site) ;



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

- Le Forum Poursuite d'Etudes s'est déroulé le 9 février à la Fleuriaye et a accueilli une soixantaine d'exposants ; de nombreux étudiants ont participé en tant que visiteurs et/ou organisateurs ;
- Des lycéens assistent à certains cours grâce au programme « IUT à l'Essai » (Février – Mars 2012) ;
- La prochaine Fête de la Science se déroule le 11 octobre 2012 : si les membres du conseil donnent la priorité aux lycéens pour cette manifestation, J. SALLE rappelle aussi que les projets des départements doivent être remontés fin avril – début mai au plus tard ;
- Course en cours : la demi-finale régionale a lieu le 27 mars à la Fleuriaye (environ 250 participants attendus), tout comme la finale le 25 avril (environ 200 participants attendus) ;
- 28,29 et 30 mars : les journées pédagogiques nationales QLIO et le concours de jeunes créateurs d'unités de production (« J'CUPQLIO2 ») se tiennent à la Fleuriaye ;
- 02 avril : le challenge des projets GEA se déroule à la Fleuriaye de 18h30 à 22h
- Semaine du 2 au 5 avril : semaine du développement durable à la Fleuriaye (étudiants de GTE).

D'autre part, V. CLAUDEL rappelle que trois écrans de communication ont été installés sur le site de la Fleuriaye. Comme indiqué lors du conseil de direction du mois de décembre, il s'agit de diffuser de l'information relative aux actions de communication et à la vie institutionnelle de l'IUT. Trois autres écrans devraient être disponibles sur le site de Joffre à compter de fin mars.

La possibilité d'installer ce type d'écran (soit par le biais du logiciel « Innes » soit par une simple diffusion sur écran d'ordinateur) sera ensuite évoquée avec chaque département pour la diffusion ou la mise à jour d'emplois du temps.

Par ailleurs, F. BRAU présente aux membres du conseil une nouvelle version de la journée « Expo-projets industriels » qui se déroulera le 22 mars à la Fleuriaye³. Il propose le déroulé suivant :

9h-12h : Forum de l'Emploi

9h-12h : Visites des départements et laboratoires

12h : Discours

12h-14h : Déjeuner

Outre la possibilité, pour les étudiants, de présenter leurs projets, il s'agit de favoriser leur insertion professionnelle grâce à l'organisation d'un forum au cours duquel les entreprises intéressées pourront présenter des offres d'emploi.

Les membres du conseil de direction sont d'accord sur le principe de cette nouvelle organisation.

En ce qui concerne la campagne de taxe d'apprentissage, F. BRAU rappelle qu'une plaquette « non datée » va être mise à la disposition des départements pour une distribution auprès des diverses partenaires de l'IUT.

5. Questions et informations diverses

a. Avenir des IUT

A. SARDA rappelle que l'ADIUT et l'UNPIUT ont reçu un courrier du ministère précisant que la signature des contrats quadriennaux entre le ministère et les universités était soumise à la signature

³ Cf Document Journées Projets



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

de contrats d'objectifs et de moyens (COM) Universités – IUT. L'Université de Nantes a choisi de faire valider son contrat quadriennal lors de la prochaine séance du conseil d'administration du 28 mars, sans attendre la signature des COM avec les IUT de Nantes, Saint Nazaire et la Roche-Sur-Yon qui doit normalement intervenir avant fin avril.

A. SARDA et le président du conseil d'institut, J-M. BEURRIER, ont rencontré un député et une sénatrice apparentés PS de la région nantaise afin d'informer sur la situation des IUT en Pays de la Loire. Ces derniers se sont engagés à rédiger des notes qui seront transmises au groupe PS à l'Assemblée Nationale et au candidat à l'élection présidentielle. Il est à noter que d'autres élus locaux de tous bords politiques ont été contactés, sans suite pour le moment.

Les élus en charge de l'enseignement supérieur au Conseil Régional ont aussi été approchés. S'ils semblent avoir compris les enjeux liés à l'avenir des IUT, ils estiment que leurs principaux interlocuteurs en la matière restent les trois présidents d'universités de la Région.

N. BARBU ajoute qu'un rassemblement organisé par l'ADIUT se tiendra le 21 mars prochain devant l'Assemblée Nationale.

b. Renouvellement de l'offre de formation

A. SARDA déclare que l'ensemble des licences professionnelles de l'IUT ont été renouvelées pour la période 2012-2015⁴ malgré des avis parfois « en attente » ou des recommandations formulées par le CNESER.

c. Organisation des maquettes pédagogiques

V. CLAUDEL rappelle que les enseignements dispensés à l'IUT doivent être fléchés en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques. A titre d'exemple, un enseignement d'une heure ne peut faire l'objet d'une rémunération pour moitié en CM et pour moitié en TD.

La séance est levée à 17h30.

Le prochain Conseil de Direction est fixé au lundi 23 avril, à 14h15, site de Joffre

⁴ Cf Tableau LP CNESER 5 mars 2012

